

Attention, modifications réglementaires de l'arrêté du 4 novembre 2019 (régissant PASS et LAS) qui concernent :

- les étudiants de LAS1 en situation de redoublement ou de réorientation en L1
- les étudiants de PASS en situation de réorientation en L1

Ces étudiants :

- n'ont pas le droit de s'inscrire en LAS1 (ils doivent s'inscrire dans une licence socle/classique)
- n'ont pas le droit de candidater à MMOP (ils pourront le faire en LAS2)
- n'ont le droit ni de suivre des enseignements ni de passer des examens de mineures santé (ils pourront le faire en LAS2)



**FACULTÉ DE MÉDECINE
MONTPELLIER-NÎMES**

Préparer « l'après PASS »

Année universitaire 2021-22



FACULTÉ DE MÉDECINE
MONTPELLIER-NÎMES

À l'issue du PASS



ADMISSION EN MMOPK

NON ADMIS EN MMOPK → 4 situations générales
(cf diapo suivante)



Poursuite d'étude et réorientation pour les étudiants de PASS qui ne sont PAS admis en MMOPK



NON ADMIS EN MMOPK



APRÈS PASS

PASS NON VALIDÉE

Réorientation en
L1 via Parcoursup

PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude
en LAS 2 dans le
cadre de l'option
PASS choisie dans
Parcoursup



PASS VALIDÉE

Réorientation en
LAS2 en dehors du
cadre de l'option
PASS



SORTIE

Sortie du projet
d'accession aux
filières de santé ou
poursuite du
projet dans une
autre académie
que Montpellier

PASS NON VALIDÉE

Réorientation via Parcoursup

Parcoursup est encore ouvert : inscrivez vous ! soyez confiants pour l'année PASS en cours, mais **prévoyants...** (si vous validez l'année PASS, vous devrez simplement vous désinscrire de Parcoursup)

PAS DE POSSIBILITÉ DE RÉORIENTATION EN LAS 1

(Parcoursup bloque votre choix LAS1 si vous venez de PASS)

Si vous voulez poursuivre l'hypothèse MMOP, il faut choisir une licence dont la mention permet, en LAS, l'accès à MMOP (voir la liste des LAS)

Une fois accepté en L1, licence classique, dans Parcoursup, il faudra demander au moment de l'inscription administrative en licence, une **inscription en LOSC** : cette inscription, purement administrative, permet uniquement de vous suivre dans le chemin vers une deuxième candidature MMOP en LAS2

MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE

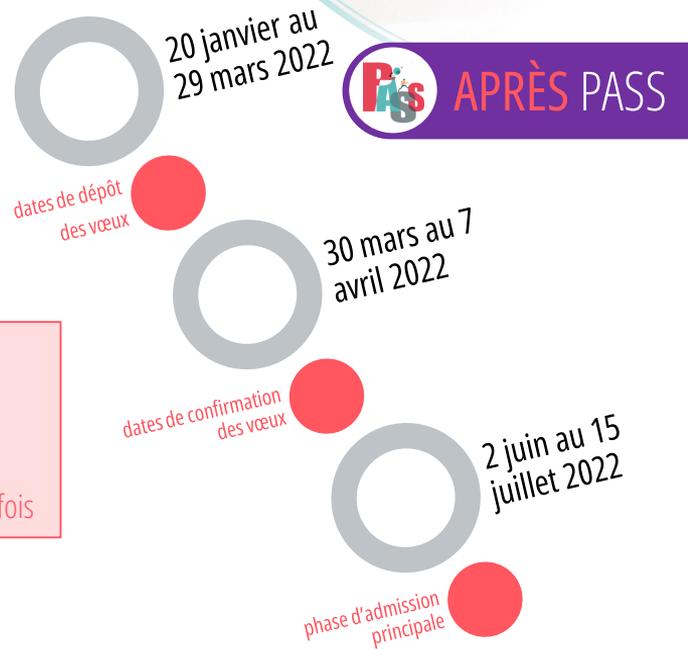
En L1, vous n'aurez PAS le droit de candidater à MMOP

Vous n'aurez pas le droit de suivre des enseignements ou de passer des examens de mineures santé (vous pourrez le faire en LAS2 si vous n'avez pas déjà acquis les 12 ECTS prérequis)

Après cette L1, vous pourrez demander à poursuivre en LAS2 pour, si vous le souhaitez, candidater une deuxième fois

Rq 1 : si vous ne voulez pas poursuivre l'hypothèse MMOP, vous pouvez choisir n'importe quelle licence

Rq 2 : vous n'êtes pas obligé de vous réorienter vers une licence correspondant à votre option PASS



Liste des Licences 1 avec Option Santé Complémentaire (LOSC1) – année 2022-23 permettant de rester dans le parcours d'accès à MMOP (mais pas de possibilité de passer des examens de mineures santé)

U. Montpellier	Droit - Option Santé Complémentaire
	Economie - Option Santé Complémentaire
	STAPS - Option Santé Complémentaire
	Sciences de la vie / Sciences de l' Environnement (SVSE) - Option Santé Complémentaire
	Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur (PCSI) - Option Santé Complémentaire
U. Paul Valéry	MIASHS et inscription complémentaire mineure Santé
	Psychologie et inscription complémentaire mineure Santé
U. Nîmes	Sciences de la vie - option santé complémentaire
	Droit - option santé complémentaire
	Psychologie - Option Santé Complémentaire
U. Perpignan	Portail Darwin - option santé Complémentaire
	Mathématiques - option santé Complémentaire
	Staps - option santé Complémentaire - Antenne de Font Romeu
	Droit - option santé Complémentaire - Perpignan
	Droit - option santé Complémentaire - Antenne Narbonne
Economie et gestion - option santé Complémentaire	
CUFR Mayotte	Sciences de la Vie - option santé complémentaire



APRÈS PASS

PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup

- Une place vous sera proposée dans la LAS2 correspondant à votre option PASS choisie dans Parcoursup
- Pour les licences droit, économie/éco-gestion, psychologie, chimie, physique-chimie et SV.T : plusieurs universités peuvent vous accueillir

Critères d'affectation géographique

-  Vœu de l'étudiant
-  Résultats de PASS (notes aux UE de PASS santé, notes aux UE disciplinaires de PASS)
-  Nombre de places disponibles par site géographique

Poursuite d'étude en LAS 2

Possibilité d'exprimer son droit à 2^e candidature en LAS2 (ou LAS3)

En LAS2, si vous n'avez pas validé 12 ECTS du domaine de santé en PASS, vous pourrez vous inscrire à une ou plusieurs UE de mineure santé vous permettant de compléter ces 12 ECTS santé prérequis à une future candidature MMOP



 APRÈS PASS



PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup



VOUS NE DEVEZ PAS PASSER PAE E-CANDIDAT !

Dans le cadre de la poursuite d'étude dans la LAS2 de votre option PASS (voir tableau A) vous ne devez pas passer par e-candidat (votre demande sera refusée)

Tous les étudiants PASS devront remplir un questionnaire entre le 12 mai et le 31 mai :

1. Poursuite (OUI/NON) dans la LAS2 correspondant à votre option PASS si vous validez PASS
2. Vœu d'affectation géographique (pour les options concernées)



Les procédures et dates d'inscriptions en LAS2 seront communiquées aux étudiants



Vous remplirez le questionnaire avant les résultats de fin d'année.

Les informations du questionnaires ne seront utilisées que si vous validez l'année PASS (en session 1 ou 2)



APRÈS PASS

PASS VALIDÉE

Poursuite d'étude en LAS 2 dans le cadre de l'option PASS choisie dans Parcoursup

! OPTIONS : droit, économie, SV.T, chimie, physique-chimie, psychologie

Ces options comportent **plusieurs sites** géographiques : les étudiants **devront exprimer via le questionnaire leur vœu d'affectation** :

- **le résultat du lieu d'affectation sera donné à partir du 20 juillet**
(il est nécessaire d'attendre les résultats des admissions en MMOP/K)



Les étudiants pourront alors s'inscrire dans la LAS2 correspondant à leur option (voir tableau B)

! OPTIONS : humanités, MIASHS, EEA, mécanique, physique, mathématiques

Ces options comportent **un seul site** géographique : les étudiants **n'ont pas de vœu géographique à renseigner**.



Ils pourront s'inscrire dans la LAS2 correspondant à leur option (voir tableau B) s'ils valident PASS (en session 1 ou 2)



APRÈS PASS

TABLEAU A : options PASS (sous-voeux choisis dans parcoursup) et mineures disciplinaires, Universités d'accueil en LAS2

option PASS	mineure disciplinaire (enseignement en PASS)	Universités d'accueil en LAS2
Droit	Droit	Montpellier Nîmes Perpignan (site Perpignan ou site Narbonne)
Economie	Economie	Montpellier, Perpignan (Eco-gestion)
Humanités	Humanités	Paul Valéry (Montpellier 3)
Psychologie	Psychologie	Paul Valéry (Montpellier 3) Nîmes
Mathématiques	Mathématiques	Perpignan
MIASHS	MIASHS	Paul Valéry (Montpellier 3)
EEA	PCSI	Montpellier (EEA, Méca, Physique, chimie, physique-chimie) Perpignan (chimie, physique-chimie)
Mécanique		
Physique		
Physique-Chimie		
Chimie	SV.T	Perpignan (SV ou SVT) Nîmes (SV)
SV.T		



TABLEAU B : détail des licences LAS2 et des options PASS y donnant accès

Université	LAS2	option PASS
U. Montpellier	Droit - parcours adapté Option Santé Complémentaire	Droit
	Economie - Option Santé Complémentaire	Economie
	EEA - Option Santé Complémentaire	EEA
	Mécanique - Option Santé Complémentaire	Mécanique
	Physique - Option Santé Complémentaire	Physique
	physique chimie - Option Santé Complémentaire	Physique-Chimie
	Chimie - Option Santé Complémentaire	Chimie

U. Paul Valéry	L2 Humanités, parcours Lettres classiques Accès Santé	Humanité grec ou latin
	L2 Humanités, parcours Etude et pratique du français accès santé	Humanité grec ou latin
	L2 Humanités, parcours Cultures des mondes antiques et médiévaux accès Santé	Humanité grec ou latin
	L2 Psychologie parcours accès santé	Psychologie
	L2 MIASHS parcours accès santé	MIASHS

U. Nîmes	Droit - Option Santé Complémentaire	Droit
	Sciences de la vie - Option Santé Complémentaire	SV.T
	Psychologie Option Santé Complémentaire	Psychologie

U. Perpignan	Droit option santé Complémentaire - site Perpignan	Droit
	Droit option santé Complémentaire - Antenne Narbonne	Droit
	Mathématiques option santé Complémentaire	Mathématiques
	Economie-Gestion Option santé complémentaire	Economie
	Sciences de la Vie option santé Complémentaire	SV.T
	Sciences de la Vie et de la Terre option santé Complémentaire	SV.T
	Chimie option santé Complémentaire	Chimie
	Physique-Chimie option santé Complémentaire	Physique-Chimie



Poursuite d'étude en LAS2 si PASS validée : les licences et site géographiques



Université de Montpellier

- Chimie
- Mécanique
- Physique-Chimie
- Physique
- Électronique, Énergie électrique, Automatique (EEA)
- Économie
- Droit

Université Paul Valéry

- Psychologie
- Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)

Université de Nîmes

- Sciences de la Vie
- Droit
- Psychologie

Université de Perpignan

- Sciences de la vie
- Droit (Perpignan, Narbonne)
- Économie-Gestion
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- Chimie

*Un seul site géographique

*Plusieurs sites géographiques

PASS VALIDÉE

Réorientation en LAS2 en dehors du cadre de l'option PASS

Les principes

- En validant votre année de PASS vous avez la possibilité de postuler à une LAS2 ne correspondant pas à votre option PASS (voir tableau B).
- Nous attirons votre attention sur deux points importants :
 - les licences en question n'ont pas obligation de vous accepter
 - le nombre de places est limité



Pour candidater à ces LAS2 vous devez exclusivement utiliser E-candidat spécifique à chaque licence (liens dans tableau C)



 Veillez à respecter les **dates limites** qui peuvent varier selon les université et les licences.

 Les étudiants en option PASS SV.T n'ont PAS la possibilité de postuler en SVT à l'Université de Montpellier



 **APRÈS PASS**



TABLEAU C : les mentions de licence accueillant une LAS2, les liens et dates d'accès à E-candidat :

Université	Mention	Liens e-candidat	ouverture	fermeture
U. Montpellier	Droit	https://droit.edu.umontpellier.fr/inscription/	20/06/2022	09/09/2022
	Economie	Faculté d'économie de l'UM	20/05/2022	20/06/2022
	Electronique, Energie électrique, Automatique (EEA)		05/04/2022	10/09/2022
	Mécanique	Faculté des Sciences de l'UM	02/05/2022	14/07/2022
	Physique		04/04/2022	15/07/2022
	Physique chimie		02/05/2022	22/07/2022
	Chimie		04/04/2022	08/07/2022
	Science de la vie		02/05/2022	23/06/2022
	Staps	https://staps.edu.umontpellier.fr/scolarite/admissionscandidatures/	09/05/2022	10/06/2022
U. Paul Valéry	Humanités : lettres classiques	https://candidatures.univ-montp3.fr/ecandidat/#!accueilView	25/04/22	23/05/22
	Humanités : cultures des mondes antiques et médiévaux			
	Humanités : étude et pratique du français		12/04/2022	04/05/2022
	Psychologie		12/04/2022	24/05/2022
	Mathématique et informatique appliquées aux SHS			
U. Nîmes	Droit	https://www.unimes.fr/fr/formations/inscriptions.html	voir site de l'Université de Nîmes	
	Psychologie			
	Science de la vie			
U. Perpignan	Droit site Perpignan	https://candidatures.univ-perp.fr/	10/07/2022	28/08/22
	Droit site Narbonne			
	Mathématiques			
	Sciences de la vie et de la terre			
	Sciences de la vie			
	Physique chimie			
	Chimie			
Economie-gestion				



DATES NON CONTRACTUELLES ET SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER : CONSULTER DIRECTEMENT LES SITES DES UNIVERSITÉS PARTENAIRES

SORTIE

Sortie du projet d'accès aux filières de santé
ou poursuite du projet dans une autre académie que Montpellier

Dans cette situation

Il vous appartient de conduire **personnellement** les démarches nécessaires auprès des établissements concernés en suivant les procédures de candidature des formations que vous souhaitez intégrer



APRÈS PASS